



OBJECTIF 2020-2024

La Ligue de Tir de Guadeloupe est une association loi 1901, spécialisée dans le secteur des activités de club de sport. Créée en 1975 à Pointe-à-Pitre, elle a pour objet l'organisation et le développement de la pratique du Tir sportif, de loisir et de compétition, dans les disciplines gérées par la Fédération Française de Tir.

Outre le respect des valeurs traditionnelles du sport que sont l'engagement, l'esprit d'équipe, la fraternité, le contrôle et le dépassement de soi, la pratique du tir enseigné par la fédération française de tir et la Ligue de Tir de Guadeloupe repose sur un certain nombre de valeurs éthiques propres. Le mélange d'immobilisme et de dynamisme de nos pratiques sportives donne lieu à une réponse aux enjeux sociaux dont nous faisons face. L'accessibilité pour tous quel que soit l'âge, le sexe, la capacité physique, valide ou en situation de handicap nous a permis de répondre aux objectifs fixés par notre projet de développement.

La Ligue de Tir de Guadeloupe sur la période 2020, avait pour objectif de mener des missions visant à conforter l'innovation dans la pratique sportive, rompre avec les habitudes ancrées dans notre fonctionnement et renforcer nos partenariats internationaux.

A cet effet, un constat et une analyse mener par les équipes ont permis de déterminer les grands axes de notre projet de développement sur cette saison, qui s'appuier sur l'amélioration et la détection des jeunes, l'amélioration des résultats, promouvoir le haut niveau et l'excellence, apporter à nos pratiques sportives un rayonnement plus important sur le plan national et international, former les encadrant et arbitres, développer la pratique féminine, dynamiser la pratique handisport.

Pierre BOURGEOIS,
Président de la Ligue de Tir de Guadeloupe

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1. Identification de la Ligue de Tir de Guadeloupe

La Ligue de Tir de Guadeloupe est une association Loi 1901, affilié à la Fédération Française de Tir. Elle compte 18 clubs et plus de 1000 licenciés. Elle est gérée par un certain nombre d'organes prévus et définis par des statuts et un Règlement Intérieur conformes aux documents-types ministériels, par des structures déconcentrées ainsi que par divers organes fonctionnels.

Domination sociale	LIGUE DE TIR DE GUADELOUPE
Président	Monsieur Pierre BOURGEOIS
Activité principale	Secteur des activités de club de sport
Objet social	L'organisation et le développement de la pratique du Tir sportif, de loisir et de compétition, dans les disciplines gérées par la Fédération Française de Tir
Forme juridique	L'association loi 1901
Numéro SIRET	51135444100020
Date de création	4 Juin 1975
Code APE	9499Z
Siège social	c/° Comité Régional Olympique et Sportif de la Guadeloupe 4-5 Résidence la darse - rue Dugommier 97110 Pointe-à-Pitre

2. Fonctionnement

Le fonctionnement administratif de la Ligue de Tir de Guadeloupe est élaboré de la manière suivante :

Assemblée Générale

Elle est composée des représentants des sociétés de tir affiliées à la fédération. L'assemblée qui définit, oriente et contrôle la politique générale de la Ligue, se réunit au moins une fois par an, sur convocation du président de la Ligue pour approuver les comptes de l'exercice clos et voter le budget. Elle désigne la ou les personnes chargées de représenter la Ligue devant les instances nationales dont elle est membre.

Le Comité Directeur

La Ligue est administrée par un Comité Directeur de 10 membres, élus par l'Assemblée Générale pour quatre ans. Il est notamment chargé de : définir et d'organiser la gestion sportive et administrative de la Ligue de Tir, dans le cadre de la politique approuvée par l'Assemblée Générale ; suivre l'exécution du budget et l'avancée des actions ;

Le Bureau

Le Bureau est composé de 4 membres élus par le Comité Directeur en son sein. Il comprend le Président de la Ligue, un Vice-Président, le Secrétaire général, le Trésorier Général. Le Bureau a délégation permanente pour administrer la Ligue. Il est responsable devant le Comité Directeur auquel il doit rendre compte. Sur proposition des Commissions sportives, le Bureau confie chaque année l'organisation des compétitions inscrites au calendrier sportif, au responsable de la Gestion Sportive et au responsable Compétition Ligue.

Le Président

Le Président est Élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 4 ans, le Président est choisi parmi les membres du Comité Directeur sur proposition de celui-ci. Il préside les assemblées générales, les réunions du Comité directeur et du Bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente la Ligue dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux.

Le Secrétaire Général

La Direction administrative est exercée par le Secrétaire Général, il est chargé de mettre en application les décisions prises par le Bureau et le Comité directeur dans le cadre de la politique générale définie par l'Assemblée générale.

Le Trésorier

Le Trésorier veille à la bonne tenue des comptes de la Ligue et en informe régulièrement le Bureau. Il prépare le projet de budget selon les recommandations du Comité Directeur et de la Commission des finances. Il présente le suivi de l'exécution du budget devant le Comité Directeur.

Les Commissions

Les Commissions sont des organes de réflexion, de proposition et d'animation des activités relevant de leur compétence. Elles sont présidées par un membre du Comité Directeur. Chaque commission doit établir des plans de développement. Chaque Commission est composée de 3 à 6 membres, excepté les commissions de disciplines, composées selon les prescriptions de leur règlement disciplinaire particulier.

3. Les différents acteurs

Les principaux vecteurs du développement de la discipline sont naturellement les clubs, aidés en cela par le comité départemental qui assurent le relais des grandes orientations données par la Ligue, sous l'égide de son comité directeur composé de 10 membres.

Nombre de clubs	Nombre de licenciés		
	Hommes	Femmes	Handicapés
18	875	154	1
Total : 1029			

4. Moyen matériel

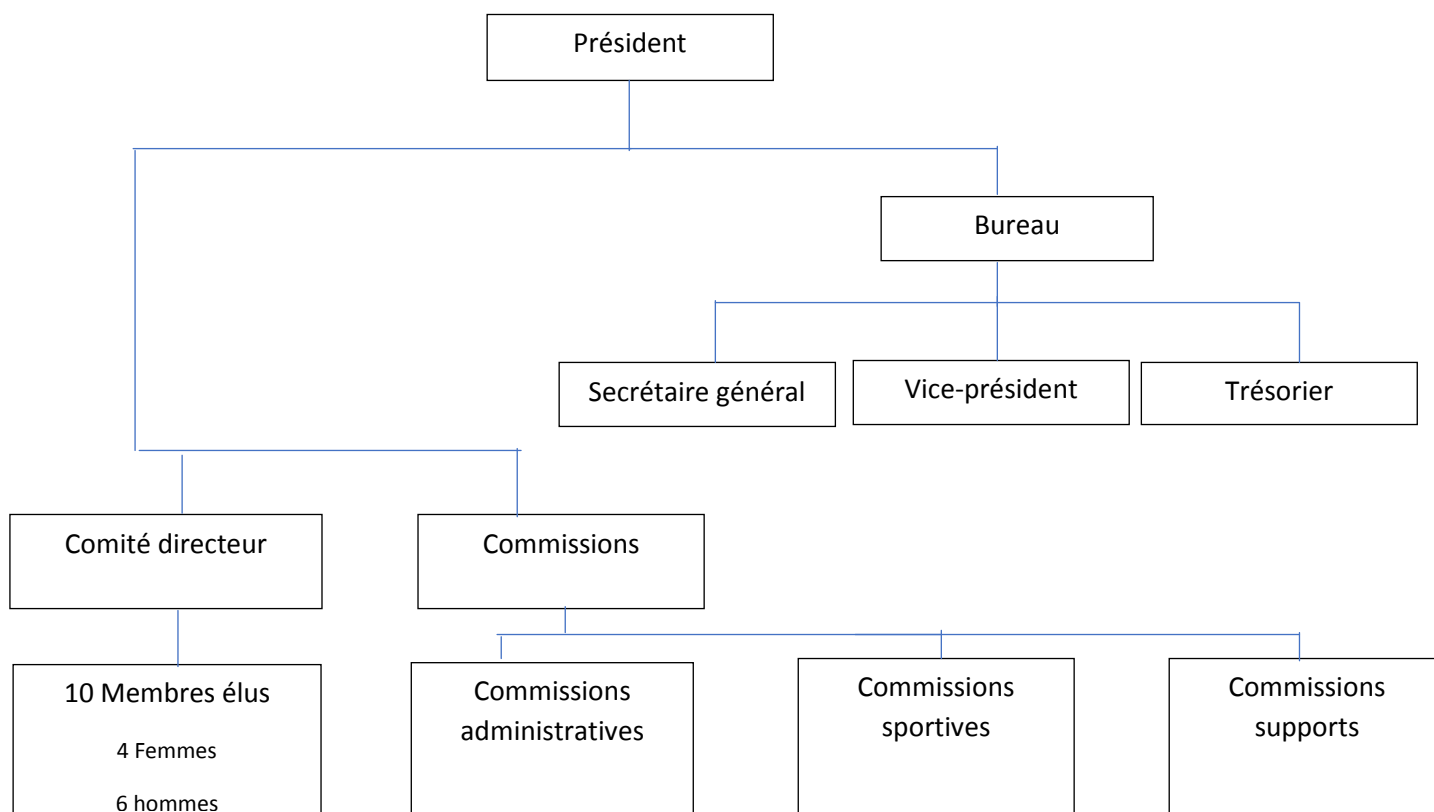
Les moyens matériels dont dispose les clubs sportifs pour leurs bons fonctionnements sont les suivants :

Matériels	
Tir sur cible	Rameneur, ciblerie, Boitier de télécommande, Piège à balle, Table de poste de tir, silhouette métallique
Tir sur plateau	Cabane Pull et Mark, avec lanceur de plateau, Plateau, sono pull, râtelier, Télécommande

5. Moyens humains

La Ligue de Tir de Guadeloupe est gérée par un certain nombre d'organe prévus et définis par des statuts et règlement intérieur conformes aux documents-types ministériels, par des structures déconcentrées ainsi que par divers organes fonctionnels.

Organigramme

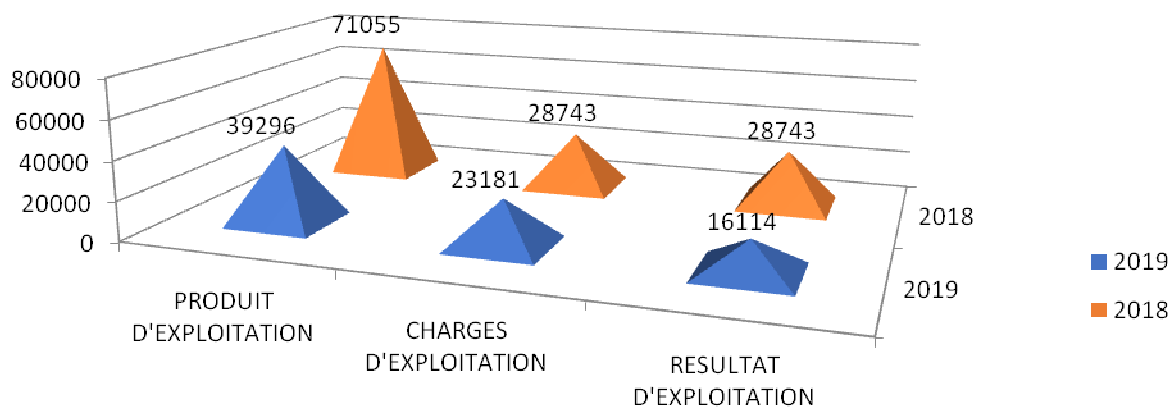


II. ANALYSE FINANCIERE

L'analyse de l'état de synthèse pour les 2 dernières années, nous permet d'apprécier les performances économiques de l'association. Nous faisons le constat que le produit d'exploitation est positif sur ses 2 dernières années soit 39296€ en 2019. Le résultat d'exploitation permet d'évaluer la performance de l'association, il forme le résultat courant.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2020 12	31/08/2019 12	Euros	%
Total des Charges d'exploitation	23 181	42 312	19 131	45,21
Résultat d'exploitation	16 114	28 743	12 628	43,94
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES 76810000 Produits financiers	7	8	1	12,39
Total des Produits financiers	7	8	1	12,39
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66150000 Agios bancaires	4	11	8	69,27
Total des Charges financières	4	11	8	69,27
Résultat financier	4	3	7	217,41
Résultat courant avant impôts	16 118	28 740	12 621	43,92
Total des produits	39 303	71 063	31 760	44,69
Total des charges	23 185	42 323	19 139	45,22
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	16 118	28 740	12 621	43,92



	PRODUIT D'EXPLOITATION	CHARGES D'EXPLOITATION	RESULTAT D'EXPLOITATION
■ 2019	39296	23181	16114
■ 2018	71055	28743	28743

III. LE PROJET DE DEVELOPPEMENT

1. Le projet de développement de la Ligue de Tir de Guadeloupe

Au niveau mondial, le tir sportif est en nombre de licenciés le deuxième sport individuel pratiqué et la quatrième discipline olympique. C'est un sport à part entière en même temps qu'un loisir. Sport d'adresse, il est accessible à tous, permettant à toute la famille de se retrouver autour de la pratique d'une activité sportive, c'est une école de concentration et de maîtrise de soi.

Comme beaucoup d'autres sports, il prône les valeurs fondamentales du respect de la règle, du respect de soi et des autres. Par essence, il bannit la violence. Il est pratiqué dans des stands de tir, en toute sécurité, par des personnes issues de toutes les classes sociales. Il est une source d'enrichissement de soi en développant les valeurs d'engagement, de persévérance et du goût de l'effort. Le tir sportif enseigne la concentration, l'humilité et la sagesse.

Par l'apprentissage de la maîtrise de l'esprit et du corps, il est idéal pour maîtriser la gestion du stress. Il apporte l'équilibre. Classé sport à risque en raison de l'utilisation d'armes, contrairement aux idées reçues, le tir sportif n'est pas un sport plus dangereux qu'un autre et les accidents dans le cadre de la pratique sont rarissimes ; dans les stands, les tireurs sont encadrés par des moniteurs formés de manière rigoureuse au respect des règles de sécurité.

Outre le respect des valeurs traditionnelles du sport que sont l'engagement, l'esprit d'équipe, la fraternité, le contrôle et le dépassement de soi, la pratique du tir sportif repose en outre, sur un certain nombre de valeurs et une éthique propre qu'il est strictement interdit de transgresser :

- Le respect de l'arme en tant que matériel sportif et la compréhension que la peur de l'arme à feu n'est pas justifiée ;
- Une pratique exclusive sur des cibles excluant toute représentation humaine, qu'elles soient fixes, mobiles ou cassables, en papier, métalliques ou en argile (plateau) ;
- L'interdiction absolue de viser quelqu'un ;
- Le respect absolu des règles et des comportements de sécurité édictés par la Fédération française de tir (FFTir) ainsi que par les fédérations internationales gérant les différentes disciplines sportives de tir.

Le présent projet s'inscrit pleinement dans le respect de ces valeurs et de l'éthique véhiculée par la pratique du tir sportif. Dans un contexte marqué, d'une part, par une érosion lente des subventions accordées et, d'autre part, par une augmentation continue du nombre de licenciés, nous avons bâti un projet raisonnablement ambitieux pour la Guadeloupe en tenant compte de nos contraintes insulaires (Projet de modernisation des structures, formation, encadrement...).

Le plan de développement de la Ligue de Tir de Guadeloupe sur la période 2020 s'articule autour de trois dimensions :

- Développer
- Former
- Innover

Des trois axes stratégiques précédents, découlent les 6 grandes thématiques suivantes qui sont en interaction :

- Formation de l'encadrement sportif
- Accompagnement vers l'excellence sportif
- Valorisation et promotion des différentes pratiques sportives
- Modernisation des équipements et installations
- Promouvoir le tir sportif au féminin
- Développer la pratique handisport

Développer : Accompagnement vers l'excellence sportif

Des stages Collectif Ligue de 10 & 25 M et plateau avec le Collectif France, ont été organisés par la Ligue de Tir de Guadeloupe. Ses stages avaient pour objectifs de détecter les tireurs à fort potentiel, de les préparer aux méthodes techniques des disciplines, de permettre de préparer les sportifs en vue des compétitions importantes dans les meilleures conditions possibles de confrontation sportive.

La participation de ce stage s'est déroulée de la manière suivante :

Le premier objectif est une présentation générale du club d'entraînement aux sportifs, entraîneurs et parents :

- Modalités de fonctionnement ;
- Organisation ;
- Programme.

Le second objectif est le positionnement des sportifs au travers différents ateliers :

- Entretiens individuels ;
- Un test type "compétition" ;
- Des tests techniques ;
- Des propositions de travail individualisées.

Les modalités de sélections du détecteur s'est basée sur :

- Les objectifs sportifs ;
- Les compétences techniques ;
- La disponibilité des intéressés.

Développer : Modernisation des équipements et installations

Le développement du tir sportif passe par une adaptation des installations afin de pouvoir accueillir les pratiquants dans les meilleures conditions possibles pour les pratiques de loisir et de compétition.

Le premier élément visé est la sécurité des biens et des personnes (dans le respect des directives fédérales et des instructions des services de l'État).

Le second élément visé est la convivialité des installations (accueil des personnes en situation de handicap...) et leur insertion dans l'environnement (traitement des nuisances sonores...), notions indissociables de l'image de marque véhiculée par notre discipline.

Ce constat amène à la réflexion suivante : il est sans doute nécessaire, au sein des clubs, de repenser l'organisation et la pratique du tir sportif afin de pouvoir accompagner les clubs dans leurs travaux d'aménagement des infrastructures.

Il est rappelé que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a pour objectif entre autres, de rendre notre société accessible à tout et pour tous, en prenant en compte l'ensemble des déficiences. Dans notre domaine, il faut entendre par le terme d'accessibilité celle des établissements recevant du public.

Des travaux de mise en sécurité et mise aux normes d'accueil du public seront réalisés sur certains sites sur la période de 2021. Néanmoins certains clubs ont pu réaliser des travaux d'installations pour le développement et l'amélioration de leurs pratiques sportives dans les meilleures conditions. De plus, la commission d'homologation sur cette période a effectué des contrôles et vérification des installations des clubs en conformité avec la réglementation sportive.

Former : Formation de l'encadrement sportif

L'effort déployé en direction des formations initiales des entraîneurs bénévoles, des arbitres, des encadrant, animateurs, initiateur doivent être poursuivi dans notre projet de développement.

Des actions ont ainsi été menées sur la période 2020, afin de former des arbitres cibles et plateau. C'est ainsi que 5 arbitres internationaux plateau ont été formé et avaient pour mission d'arbitrer les championnats d'Europe en Juin 2020. Malheureusement l'impact de la crise sanitaire sur les disciplines a engendré l'annulation des compétitions.

Le maintien de la qualité de l'arbitrage lors des manifestations sportives organisées par les clubs et la Ligue dans les différentes disciplines suppose que les arbitres pratiquent régulièrement et soient parfaitement sensibilisés aux évolutions régulières de la réglementation sportive dans les différentes spécialités dont ils sont détenteurs. Pour ce faire il est important que les arbitres formé puissent dans un premier temps validé leur diplôme lors des manifestations sportives organisés dans l'hexagone. Certains arbitres ont eu d'occasion de valider leur diplôme en participant et arbitrant dans différentes compétitions tels que les championnats de France.

L'encadrement d'entraîneur a conduit la Ligue de Guadeloupe à organiser un stage de détection et de renforcement technique avec l'entraîneur officiel de l'équipe de France de Tir. Cette action avait pour objectif de favoriser le développement des disciplines en créant, par le biais de réseau de référents spécialisés l'encadrement et la formation de nos bénévoles et les aider dans la structuration dans leurs clubs.

Cependant, pour être considéré comme actif et de ce fait inscrit dans le listing de la Fédération française de tir, le formateur bénévole doit :

- Exercer régulièrement des actions d'encadrement, que ce soit au niveau d'un club, d'un comité départemental ou de la Ligue et pouvoir le justifier en présentant son « Passeport formateur » validé ;
- Participer à une action de formation continue au moins une fois par olympiade.

Innover : Valorisation et promotion des différentes pratiques sportives

La valorisation de notre pratique sportive passe par le développement des rencontres internationale et ce afin de chercher de nouveau challenge et une nouvelle piste de développement sportif. C'est donc dans cette logique, que la Ligue de Tir de Guadeloupe, a d'intégrée le 21 juillet 2018 la Confédération Centre Américaine et Caribéenne de tir. Pour la période 2020, des compétitions à l'international était prévus, néanmoins, la crise sanitaire a engendré l'annulation de ces compétitions. Cependant, la Ligue de Tir de Guadeloupe poursuit son projet de développement et d'échange dans la Caribes et Amérique.

La promotion de nos pratiques sportives passe par l'organisation de manifestation de qualité permettant d'animer des clubs, de développer le nombre de licencié, faciliter la découverte du tir.

Innover : Promouvoir le tir sportif féminin

On notera que les femmes représentent une minorité des licenciés de la Ligue, pourcentage identique à celui de notre Archipel. Pourtant, lorsqu'elles pratiquent, presque toutes les licenciées font de la compétition, particulièrement dans les disciplines olympiques.

Il est possible de développer considérablement la pratique du tir chez les femmes. C'est un des grands objectifs de la Ligue de Tir de Guadeloupe qui entend y parvenir par les moyens suivants :

- Mieux communiquer sur les « femmes d'excellence », à savoir les compétitrices qui s'illustrent au plan national et international
- Encourager la pratique des disciplines « douces », à savoir les nombreuses disciplines ne faisant pas appel à des armes de gros calibre

Le développement de la pratique sportive féminine s'orientera vers des journées portes ouvertes, aides aux licenciées, augmentation des quotas. Nous avons néanmoins pu former un grand nombre d'arbitre nationaux et internationaux féminin.

Innover : Développer la pratique handisport

Curieusement, alors qu'il peut être pratiqué bien mieux en fauteuil roulant que bien des disciplines sportives, le tir n'est pas très développé chez les handicapés. A ceci, une raison essentielle : l'inaccessibilité de la plupart des stands de tir. En effet, hormis les stands récemment construits selon les normes modernes, la plupart des stands de tir ne sont pas accessibles aux handicapés.

Nous souhaitons par la suite :

- Se rapprocher du comité régional Handisport pour les mises aux normes des installations
- Inciter à la prise de responsabilité des handicapés au sein des clubs,

En conclusion, notre projet de développement sur période 2020, avait pour objectif de répondre aux enjeux sociaux en s'appuyant sur l'amélioration et la détection des jeunes, l'amélioration des résultats, promouvoir le haut niveau et l'excellence, apporter à nos pratiques sportives un rayonnement plus important sur plan national et international, former les encadrant et arbitres, développer la pratique féminine, dynamiser la pratique handisport.